



Programme des Routes Nationales en service

A) Programme 2024 de maintenance pour l'aménagement et l'entretien

B) Programme 2024 de suppression des goulets d'étranglement / de l'accroissement de capacité et des grands projets

Vu la proposition de l'Office fédéral des routes (OFROU) du 1er mars 2024 et vu l'article 4 de l'ordonnance sur les routes nationales (ORN; RS 725.111), il est

décidé :

1. A) Le crédit global, d'un montant de 1'737.0 millions de francs est attribué à l'OFROU pour l'aménagement et l'entretien conformément au **chapitre A) 3.2 du programme de maintenance**. L'OFROU est habilité à effectuer des transferts dans les limites de cette répartition ainsi qu'à disposer de la réserve de gestion.
- B) Le crédit global, d'un montant de 485.0 millions de francs est attribué à l'OFROU pour la suppression des goulets d'étranglement, pour l'accroissement de capacité et pour des grands projets selon le **chapitre B) 3.2 du programme de suppression des goulets d'étranglement, de l'accroissement de capacité et des grands projets**. L'OFROU est habilité à effectuer des transferts dans les limites de cette répartition ainsi qu'à disposer de la réserve de gestion.
2. Tout comme l'élaboration des projets, les travaux de construction seront exécutés dans le cadre des crédits attribués selon l'**annexe 1** "Liste des projets de maintenance" et l'**annexe 2** "Liste des projets de suppression des goulets d'étranglement, des projets de l'accroissement de capacité et des grands projets".
3. Les travaux principaux pour les projets importants suivants commenceront en 2024:
 - A) Aménagement et entretien
 - N1 VD Oulens - Essert - Pittet
 - N1 AG Verzweigung Wiggertal - Aarau Ost
 - N1 ZH Anschluss Schlieren - Europabrücke
 - N2 TI Piottino (Betriebs- und Sicherheitsausrüstung)
 - N2 TI Gentilino - Lamone
 - N12 FR Jonction de Matran
 - N13 GR Splügen West - Untere Rüti
 - N13 GR Castione - Roveredo
 - B) Elimination de goulets d'étranglement
 - N1 SO/BE Luterbach – Härkingen
4. Communication
 - Aux unités territoriales (avec les annexes 1 et 2) par les soins de l'OFROU.

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Albert Rösti



Pièces jointes :

- Programme des Routes Nationales en service
- Annexe 1 (Liste des projets de maintenance)
- Annexe 2 (Liste des projets de suppression des goulets d'étranglement et des grands projets)